

Document

Les armées secrètes de l'OTAN (II)

Quand le Gladio fut découvert dans les États européens...

(par Daniele Ganser <http://www.voltairenet.org/fr>)

26 octobre 2009

Nous poursuivons la publication par épisodes de l'ouvrage de référence sur les réseaux stay-behind de l'OTAN. Dans ce second chapitre, l'historien suisse Daniele Ganser retrace les découvertes en cascades qui révélèrent l'existence de cette organisation clandestine dans toute l'Europe de l'Ouest et au-delà et le silence qui recouvrit immédiatement ce scandale. La question posée alors par le Parlement européen était de savoir si les institutions démocratiques n'étaient qu'une façade derrière laquelle les Anglo-Saxons manipulaient les peuples d'Europe occidentale depuis un demi-siècle. Cette question reste toujours ouverte.

Les journalistes étrangers réunis au club de la presse de Rome à l'été 1990 se plaignaient de la frilosité de leurs rédactions vis-à-vis de la délicate affaire Gladio et de sa dimension internationale. En effet, il faut rappeler le contexte délicat dans lequel survinrent les révélations du Premier ministre italien Giulio Andreotti devant le Sénat le 3 août sur l'existence d'une armée secrète stay-behind créée par l'OTAN dans toute l'Europe de l'Ouest. L'édifiante allocution eut lieu le lendemain du 2 août 1990, jour de l'invasion du Koweït par le dictateur irakien Saddam Hussein. À Paris, Londres et Washington, rédacteurs en chef et conseillers militaires craignaient que ce scandale n'entache sérieusement l'image de nombreuses démocraties occidentales et surtout perturbe les préparatifs de la guerre du Golfe. Le 2 août à New York, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, « effrayés par l'invasion du Koweït », avaient, avec l'assentiment de la Chine et de la Russie, fait adopter par le Conseil de Sécurité des Nations Unies la résolution 660, ordonnant « le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces irakiennes des positions occupées au 1er août 1990 ».

En Occident et dans le monde entier, les médias étaient alors focalisés sur « la crise du Golfe » et relataient comment les USA, sous la présidence de George Bush senior, avaient engagé la plus grande opération militaire depuis la Seconde Guerre mondiale à la tête d'une coalition de pays rassemblant notamment l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas pour libérer le Koweït de l'occupation irakienne, au cours d'une opération baptisée « Tempête du Désert », en janvier et février 1991 [1]. Ainsi, les grands networks eurent simultanément deux étranges histoires à livrer au public : une guerre propre dans le golfe Persique et le scandale Gladio en Europe, qu'ils choisirent finalement d'étouffer [2].

Suite aux révélations du Premier ministre italien Giulio Andreotti, le scandale franchit les frontières de l'Italie quand, le 30 octobre, l'ancien Premier ministre socialiste de la Grèce Andreas Papandreou confirma dans le quotidien grec *Ta Nea* qu'il avait découvert, en 1984, une structure secrète de l'OTAN très similaire au Gladio italien dont il avait alors aussitôt ordonné le démantèlement. Des voix s'élevèrent pour réclamer une enquête parlementaire sur l'armée secrète et son rôle supposé dans le putsch des colonels de 1967 mais le gouvernement conservateur de l'époque ne donna pas suite. Le ministre de la Défense Varvitsiotis expliqua qu'un ancien attaché militaire grec à Washington qui avait travaillé pour l'OTAN examinerait les accusations mais annonça d'office : « Le gouvernement n'a rien à craindre » [3].

De Grèce, le scandale gagna ensuite l'Allemagne où, le 5 novembre, un parlementaire vert, Manfred Such, ayant pris connaissance de l'affaire dans le quotidien allemand *TAZ*, somma solennellement le gouvernement d'Helmut Kohl de s'exprimer sur l'existence soupçonnée de structures de type Gladio en Allemagne. Tandis qu'au ministère de la Défense allemand, on réfléchissait à la manière dont il convenait de traiter cette requête, la chaîne de télévision privée RTL provoqua l'indignation publique en révélant, au cours d'un reportage spécial consacré à Gladio, que d'anciens membres de la Waffen SS d'Hitler avaient fait partie de la branche allemande du réseau et que, dans de nombreux autres pays, des partisans de l'extrême droite avaient été enrôlés dans l'armée secrète anticommuniste.

La tension monta encore d'un cran lorsque le porte-parole du gouvernement allemand Hans Klein tenta d'expliquer, de manière confuse, que « le Gladio allemand n'était pas, comme on a pu le prétendre, un commando secret ou une unité de guérilla », et ajouta qu'il ne pouvait évoquer les détails à cause du secret-défense [4]. Les déclarations de Klein provoquèrent un tollé parmi les socio-démocrates et les verts de l'opposition qui y virent un tremplin à l'approche des élections fédérales. Le parlementaire Hermann Scheer, le spécialiste des questions de Défense du SPD, le parti social-démocrate allemand, compara ce mystérieux réseau à une sorte de « Ku Klux Klan », davantage voué à mener des opérations clandestines contre la population et l'opposition qu'à lutter contre une improbable invasion soviétique. Scheer insistait sur l'urgence de diligenter une enquête sur Gladio « avant qu'on puisse faire disparaître les preuves » [5]. « Cette affaire est du ressort du procureur général (Generalbundesanwalt) », expliqua Scheer, « car l'existence d'une organisation militaire secrète en dehors de tout contrôle gouvernemental ou parlementaire est totalement contraire à la loi fondamentale et relève, à ce titre, de la justice pénale » [6].

Le parlementaire social-démocrate Wilfried Penner, membre de la Commission parlementaire de contrôle (PKK) des services secrets allemands, précisa bien qu'il n'avait jamais entendu parler du réseau secret de l'OTAN ni « de ses ramifications mafieuses », et que « cette affaire devait être traitée publiquement, aux yeux de tous » [7]. Burkhard Hirsch, responsable des services secrets au sein du gouvernement et membre de la PKK, se déclara lui aussi « extrêmement inquiet » car « si quelque chose peut rester secret aussi longtemps, croyez-en ma longue expérience, ça cache forcément quelque chose de pourri » [8]. Cependant les voix s'élevant parmi les rangs du SPD pour réclamer une enquête officielle se turent rapidement quand le gouvernement chrétien-démocrate révéla que les ministres socio-démocrates eux aussi, durant leurs années au pouvoir, avaient couvert le secret. C'est pour cette raison que, en dépit des protestations émises par le parti des verts, l'affaire fut réglée à huis clos.

En Belgique, le soir du 7 novembre, le ministre de la Défense socialiste Guy Coëme confirma à une population effrayée qu'une armée secrète liée à l'OTAN avait aussi existé en Belgique. En faisant implicitement allusion aux tueries du Brabant —dans les années 1980, de mystérieux hommes vêtus de noir avaient ouvert le feu sur les clients de supermarchés, faisant de nombreux morts— le ministre ajouta : « Je veux maintenant découvrir s'il existe un lien entre les activités de ce réseau secret et la vague de crimes qui a ensanglanté notre pays durant ces dernières années » [9]. Affrontant les flashes de la presse, le Premier ministre belge Wilfried Martens, visiblement très préoccupé, déclara : « Je suis Premier ministre depuis maintenant 11 ans mais j'ai toujours ignoré l'existence d'un tel réseau dans notre pays ». Les journalistes relevèrent que le Premier ministre, « d'ordinaire si à l'aise en toutes circonstances », semblait cette fois « tout sauf détendu » [10]. Sur quoi, le Parlement belge décida de former une commission spéciale chargée d'enquêter sur le réseau *stay-behind* de Belgique. Après avoir obtenu le démantèlement du réseau un an plus tard, celle-ci présenta un précieux rapport public de pas moins de 250 pages [11].

Les parlementaires belges parvinrent à découvrir que l'armée clandestine de l'OTAN était toujours active. Ils apprirent que l'ACC, composé des généraux commandant les armées *stay-behind* de nombreux pays d'Europe occidentale, s'était réuni dans le plus grand secret à son quartier général bruxellois, les 23 et 24 octobre 1990. Ce conseil s'était tenu sous la présidence du général Raymond Van Calster, chef du Service général de Renseignement (SGR), les services secrets militaires belges. Van Calster entra dans une colère noire lorsque des journalistes parvinrent à remonter jusqu'à lui et le harcelèrent au téléphone. Il mentit une première fois à la presse en niant catégoriquement, le 9 novembre, avoir présidé la réunion internationale de l'ACC et en prétendant que Gladio était une affaire strictement italienne. Plus tard, il admit qu'un réseau secret avait effectivement été bâti en Belgique après la Seconde Guerre mondiale « afin de récolter des renseignements dans l'hypothèse d'une invasion soviétique » [12]. Tout en démentant énergiquement tout « lien direct avec l'OTAN », il refusa d'entrer dans les détails, mais affirma solennellement : « Nous n'avons rien à cacher » [13].

En France, le gouvernement du Président socialiste François Mitterrand tenta de minimiser l'affaire en faisant annoncer par un représentant quasi-inconnu que l'armée secrète « était dissoute de longue date [dans notre pays] » [14]. En outre, le général Constantin Melnik, chef des services secrets français entre 1959 et 1962, répandit dans le plus grand quotidien du pays la rumeur selon laquelle le Gladio français avait « probablement été démantelé sitôt après la mort de Staline en 1953 et ne devait plus exister sous la présidence de de Gaulle [c'est-à-dire après 1958] » [15]. La presse française se rangea derrière le gouvernement, alors en pleins préparatifs pour la guerre du Golfe, et se garda de poser des questions trop délicates, c'est ainsi qu'une « affaire qui faisait la une de tous les quotidiens d'Europe n'eut droit qu'à un entrefilet dans les journaux parisiens » [16].

Le Premier ministre italien Andreotti démontra implacablement le mensonge français en déclarant avec amusement le 10 novembre 1990 que la France avait également participé à la toute dernière réunion du commandement de Gladio, l'ACC, en Belgique le 23 octobre 1990. Suite à cela, le ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement, quelque peu embarrassé, tenta de limiter les dégâts en arguant que l'armée secrète française était demeurée totalement passive : « D'après les informations dont je dispose, elle n'a jamais eu d'autre fonction que de rester en sommeil et d'assurer un rôle de liaison ». Répondant à un journaliste de radio qui lui demandait si la France connaîtrait la même tourmente politique que l'Italie ou la Belgique, le ministre se livra à quelques spéculations sur les activités terroristes ou autres de l'armée secrète avant de répondre calmement : « Je ne pense pas ». [17] La presse remarqua que le gouvernement faisait tout son possible pour éviter que la population voie en Gladio une « abomination nationale » [18].

En Grande-Bretagne, plusieurs porte-parole du ministère de la Défense se relayaient jour après jour pour répondre invariablement à la presse véhémement : « Je regrette, mais nous n'évoquons jamais les questions de sécurité » ou « Il s'agit d'une question relevant de la sécurité. Nous ne l'aborderons donc pas » ou encore « Nous ne nous laisserons pas entraîner sur le terrain de la Sécurité nationale » [19]. Tandis que les journaux continuaient jour après jour de titrer sur l'affaire Gladio, le ministre de la Défense britannique Tom King se hasarda à traiter l'affaire, pourtant si inquiétante, avec désinvolture : « Je ne sais trop après quelle chimère vous courez. Ça a l'air terriblement passionnant, mais j'ai peur d'être totalement ignorant en la matière. J'en sais beaucoup plus sur le Golfe » [20]. Dans le contexte des préparatifs de l'Opération Tempête du Désert et de la guerre contre l'Irak, le Parlement britannique ne vit pas d'urgence à la création d'une commission ou à l'ouverture d'un débat parlementaire et préféra se ranger derrière le gouvernement du Premier ministre John Major. À l'été 1992, aucune version officielle n'avait encore été fournie au sujet de Gladio, au grand dam de journalistes comme Hugh O'Shaughnessy : « Le silence de Whitehall [21] et l'absence quasi-totale de curiosité dont ont fait preuve les parlementaires sur une affaire dans laquelle la Grande-Bretagne est si profondément impliquée sont extraordinaires » [22].

Aux Pays-Bas, le Premier ministre Ruud Lubbers, en fonction depuis 1982, décida de réagir à ce délicat problème en adressant une lettre au Parlement le 13 novembre, dans laquelle il confirmait l'existence dans le pays d'une armée secrète similaire en soulignant que « cette organisation n'avait jamais été sous le contrôle de l'OTAN » [23]. Puis, Lubbers et le ministre de la Défense des Pays-Bas Relus Ter Beek informèrent à huis clos le Comité responsable du renseignement et de la sécurité au Parlement des détails sensibles relatifs au Gladio néerlandais. « Les chefs de gouvernements et ministres de la Défense successifs ont toujours jugé préférable ne pas mettre dans la confidence les autres membres de leur cabinet ou le Parlement », déclara Lubbers devant la représentation nationale, en ajoutant qu'il était fier qu'une trentaine de ministres aient su garder le secret. Tandis que des parlementaires dénonçaient le danger inhérent à l'existence d'une armée secrète inconnue du Parlement et de l'immense majorité des citoyens, il fut décidé que le réseau secret ne ferait l'objet ni d'une enquête parlementaire ni d'un rapport public. « Le problème n'est pas tant qu'une telle chose ait pu ou puisse exister encore aujourd'hui », déclara Hans Dijkstal de l'opposition libérale, « mais plutôt que le Parlement n'en ait rien su avant hier soir » [24].

Au Luxembourg voisin, le Premier ministre Jacques Santer se présenta devant le Parlement le 14 novembre 1990 et confirma qu'une armée secrète créée à l'initiative de l'OTAN avait également existé dans ce pays. « Les activités de ces personnes se limitaient, et il en fut ainsi dès l'origine, à s'entraîner en vue de leurs mission, c'est-à-dire à apprendre à réagir individuellement dans un environnement hostile ou à coordonner les efforts avec les pays alliés », insista Santer [25]. La requête de Jean Huss, un représentant du parti vert alternatif qui demandait en premier lieu l'ouverture d'un débat au Parlement sur cette question, avant la convocation d'une commission d'enquête parlementaire, fut rejetée à la majorité des voix.

Quand la presse internationale relata qu'« au Portugal, une radio de Lisbonne a rapporté que des cellules du réseau associé à l'Opération Gladio avaient servi pendant les années cinquante à défendre la dictature de droite de Salazar », le gouvernement en place répondit par un démenti formel [26]. Le ministre de la Défense portugais Fernando Nogueira déclara le 16 novembre 1990 n'avoir jamais eu connaissance de la présence d'un réseau Gladio de quelque nature que ce soit au Portugal et prétendit que l'on ne disposait au ministère de la Défense et au Commandement des Forces armées « d'aucune information concernant l'existence ou les activités d'une "structure Gladio" au Portugal » [27]. Un général à la retraite démentit la version du gouvernement et confirma dans la presse, sous couvert de l'anonymat, qu'une armée secrète parallèle existait aussi au Portugal « dépendant du ministère de la Défense, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires coloniales » [28]. Dans l'Espagne voisine, qui, comme le Portugal, avait vécu pendant la majeure partie de la guerre froide sous le joug d'une dictature de droite qui réprimait l'opposition politique par la terreur et la torture, Alberto Oliart, ministre de la Défense au début des années 1980, qualifia de

« puéril » le fait de se demander si l'Espagne franquiste avait elle aussi abrité une armée secrète extrême droite étant donné qu'« ici, Gladio était le gouvernement même » [29].

Au Danemark, le ministre de la Défense Knud Engaard, contraint par la pression publique, s'adressa au Parlement, le Folketing, le 21 novembre, pour démentir qu'une organisation « de quelque nature que ce soit » ait été créée par l'OTAN dans le pays et soutenue par la CIA. « Les informations relatives à une opération montée par les services secrets dans l'hypothèse d'une occupation du pays étant confidentielles, même hautement confidentielles », souligna le ministre, « il m'est impossible d'en faire part au Parlement danois ». Pelle Voigt, qui avait soulevé l'affaire Gladio à l'Assemblée, remarqua que « la réponse du ministre de la Défense était contradictoire et confirmait indirectement que le Danemark disposait lui aussi de son réseau clandestin » [30]. S'en suivit une discussion à huis clos au sein de la commission du Parlement Danois chargée de contrôler l'action des services secrets.

Quand la presse norvégienne commença à questionner le gouvernement au sujet de Gladio, elle reçut la réponse la plus brève jamais apportée à ce sujet. « Les propos d'Hansen demeurent exacts », déclara Erik Senstad, le porte-parole du ministère de la Défense, en faisant référence à une intervention du ministre de la Défense Rolf Hansen devant le Parlement en 1978, au cours de laquelle il n'avait pu que reconnaître, après sa découverte, l'existence d'une armée secrète en Norvège. Le contre-amiral Jan Ingebristen, qui avait démissionné de son poste de chef du renseignement militaire norvégien en 1985, provoqua l'indignation de la population en justifiant le secret entourant ces armées : « Il n'y a là rien de suspect. Mais ces unités sont vouées à agir clandestinement en territoire occupé, elles doivent donc impérativement demeurer top secret » [31].

En Turquie, l'élite au pouvoir réagit à l'affaire Gladio le 3 décembre, par l'intermédiaire du général Dogan Beyazit, président du Département des Opérations de l'armée turque, et du général Kemal Yilmaz, commandant des Forces Spéciales, qui confirmèrent dans la presse l'existence d'une armée secrète créée par l'OTAN et dirigée par le « Département des Opérations Spéciales » avec pour mission d'« organiser la résistance dans l'éventualité d'une occupation communiste » [32]. Tandis que les généraux tentaient de convaincre l'opinion que les membres du Gladio turc étaient tous de bons « patriotes », les journalistes et l'ancien Premier ministre Bulent Ecevit révélèrent que l'armée secrète baptisée contre-guérilla était impliquée dans des actes de torture, des attentats et des assassinats ainsi que dans les coups d'État successifs qui avaient marqué l'histoire récente du pays et qu'elle était pour l'heure employée à opprimer la minorité kurde de Turquie. L'armée refusa de répondre aux questions du Parlement et des ministres civils et le ministre de la Défense turc avertit Ecevit qu'il « aurait mieux fait de fermer sa gueule ! » [33].

Alors que la contre-guérilla poursuivait des opérations, le département d'État états-unien lui-même fit remarquer dans son rapport sur les droits de l'Homme de 1995 que « des sources fiables au sein d'organisations humanitaires, des représentants de la communauté kurde et des kurdes présents sur place prétendent que le gouvernement autorise, voire organise, le meurtre de civils ». Ce rapport précisait que « les associations de défense des droits de l'Homme évoquent une thèse répandue et crédible selon laquelle un groupe de contre-guérilla associé aux forces de sécurité aurait perpétré des “tueries secrètes” ». Quand la journaliste Lucy Komisar tenta de mener l'enquête aux États-Unis, elle découvrit bien vite que, s'agissant de secrets militaires, son gouvernement ne valait pas mieux que les généraux turcs. « Le Pentagone a refusé de me dire si Washington fournissait toujours des fonds ou une aide quelconque au Département des Opérations Spéciales ; en fait, ils ont éludé toutes mes questions à ce sujet. » Komisar fut régulièrement éconduite : « Les représentants que j'ai rencontrés m'ont répondu soit qu'ils n'en savaient rien, soit que les faits étaient trop anciens pour qu'il en reste des traces dans les archives, soit que je décrivais une opération de la CIA sur laquelle ils ne pouvaient me renseigner ». Un historien du Pentagone lui répondit : « Ah, vous voulez parler de l'organisation “stay-behind” ? C'est confidentiel » [34].

Cependant, le problème de la contre-guérilla ne tarda pas à ressurgir. Le 3 novembre 1996, une Mercedes noire percuta un tracteur sur une autoroute, aux abords du village reculé de Susurluk, à un peu plus de 150 kilomètres au sud d'Istanbul. Un dirigeant de la contre-guérilla turque, un haut responsable de la police et un membre du Parlement furent tués dans l'accident. Beaucoup y virent la preuve formelle de l'implication profonde du gouvernement dans la guerre sale menée par la contre-guérilla et des milliers de personnes descendirent dans la rue pour manifester contre l'« État de Susurluk » et exiger que l'on libère le pays « de l'emprise des gangs ». En janvier 1998, le Premier ministre Mesut Yilmaz dut informer des millions de téléspectateurs des conclusions des 7 mois d'enquête parlementaire sur le scandale de Susurluk. « Ceci est l'anatomie d'un chaos scandaleux », commença-t-il avant de reconnaître qu'un « escadron de la mort avait

été entretenu au sein de l'État » tandis que « tous les organes du pouvoir avaient connaissance de la situation » [35].

Suite à la multiplication des révélations accablantes dans toute l'Europe de l'Ouest, l'affaire Gladio fut débattue au Parlement européen le 22 novembre 1990. La Communauté Européenne comptait alors 12 membres, tous affectés par le scandale [36]. Les 12 avaient établi entre eux une coopération renforcée et s'apprêtaient à instaurer le Marché Commun, garantissant la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux ; en revanche, les questions de sécurité et de Défense restaient l'affaire des États membres, toujours souverains en la matière. « M. le Président, Mesdames et Messieurs, une exigence morale et politique s'impose à la nouvelle Europe que nous construisons petit à petit », c'est par ces paroles sages que l'eurodéputé Falqui ouvrit le débat ce jour-là. « Cette Europe ne pourra survivre qu'à la condition de reposer sur la vérité et sur la parfaite transparence de ses institutions vis-à-vis des sombres intrigues tramées contre la démocratie qui ont marqué l'histoire, y compris récente, des nombreux pays européens. » Falqui souligna qu'il n'y aurait « aucun avenir, Mesdames et Messieurs, si nous ne dissipons pas ce sentiment d'avoir vécu dans ce que l'on pourrait appeler un État double, l'un ouvert et démocratique, l'autre clandestin et réactionnaire. C'est pourquoi nous devons connaître la nature et le nombre de ces réseaux "Gladio" qu'ont abrités ces dernières années les États membres de la Communauté Européenne » [37].

L'eurodéputé belge Dury (socialiste) partageait ces préoccupations, il déclara à ses confrères parlementaires : « Ce qui nous inquiète dans l'affaire Gladio, c'est que de tels réseaux aient pu exister à l'insu et hors de tout contrôle des institutions politiques démocratiques. C'est, à mon sens, le principal problème qui subsiste. » Dury conclut que l'histoire des armées secrètes devait faire l'objet d'une enquête : « Nous sommes, pour notre part, convaincus de la nécessité de faire la lumière sur toute cette affaire afin d'en définir toutes les implications et de mettre un terme aux abus qui pourraient perdurer et toucher d'autres organisations ou de prévenir les éventuelles tentations qui pourraient être suscitées ». Selon le Belge, l'enquête devait également porter sur le rôle de l'OTAN « bien qu'en ce qui concerne sa responsabilité et celle du SHAPE, je ne pense pas que l'on puisse parler d'une conspiration », indiqua-t-il. « Il me semble tout de même que nous devons demeurer particulièrement vigilants et attentifs si nous voulons faire éclater toute la vérité. Nous savons très bien que certains membres de Gladio siègent également aux comités de l'OTAN », puis il conclut : « Faire la lumière sur ce type de zones d'ombre relève justement des obligations que nous confère notre mandat démocratique » [38].

« M. le Président, le système Gladio a opéré pendant 40 ans sous divers noms », déclara le parlementaire grec Ephremidis devant ses collègues. « Il a opéré dans la clandestinité et nous pouvons raisonnablement lui attribuer une responsabilité dans tous les actes de déstabilisation, de provocation et de terrorisme commis dans nos pays pendant ces 4 décennies, et dans lesquels il se trouve certainement, directement ou indirectement, impliqué ». Ephremidis dénonça vigoureusement le réseau *stay-behind* dans son ensemble et notamment : « le fait qu'il ait été mis sur pied par la CIA et l'OTAN qui, sous prétexte de défendre la démocratie, l'ont en fait bafouée et utilisée à leurs funestes desseins ». En faisant implicitement allusion au rôle joué par le Gladio grec dans le coup d'État de 1967, il s'indigna du fait que « la démocratie dont nous sommes supposés jouir n'a été et n'est en réalité qu'une façade » et encouragea le Parlement européen à diligenter une enquête. « Il faut découvrir chacune des subtilités de l'affaire et, pour cela, nous devons former une sous-commission d'enquête chargée d'entendre les témoins et de faire éclater l'entière vérité afin que soient prises toutes les mesures nécessaires pour enfin débarrasser nos pays de ces organisations clandestines » [39].

Le parlementaire belge de Donnea (réformateur libéral) offrit, quant à lui, une vision très différente : « M. le Président, il était parfaitement justifié, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour la majorité de nos États de créer des services ayant pour mission de préparer des réseaux de résistance susceptibles d'être activés dans le cas d'une occupation de notre territoire par les armées du Pacte de Varsovie ». L'eurodéputé belge souligna : « Nous sommes donc redevables à tous ceux qui, alors que la guerre froide s'éternisait, ont œuvré dans ces réseaux ». Pour de Donnea, il semblait clair que les armées secrètes devaient le rester : « Pour conserver leur efficacité, ces réseaux devaient nécessairement rester dans l'ombre », tandis que dans le même temps, il souhaitait tout de même que la lumière soit faite sur les liens supposés avec des activités terroristes : « Ceci étant dit, s'il existe des indications ou de fortes présomptions laissant supposer que ces réseaux ont pu agir de manière illégale et anormale dans certains pays, il est dans l'intérêt de tous d'établir la vérité sur cette affaire et de punir les coupables » [40].

Le député flamand Vandemeulebroucke résuma assez justement le sentiment partagé par de nombreux Européens : « Cette affaire laisse un arrière-goût amer parce qu'elle remonte à la création de la

Communauté Européenne et que nous prétendons justement instaurer une nouvelle forme de démocratie ». Vandemeulebroucke précisa que c'était surtout le secret entourant l'opération qui le gênait, en tant que parlementaire, car « les budgets de ces organisations clandestines ont également été tenus secrets. Ils n'ont jamais été discutés dans aucun Parlement et nous voulons manifester notre inquiétude quant au fait que (...) il apparaît clairement qu'il existe des organes capables de prendre des décisions et de les faire appliquer sans être soumis à aucun contrôle démocratique d'aucune sorte ». Le député néerlandais conclut : « Je souhaite m'insurger plus vivement encore contre le fait que l'armée américaine, que ce soit par le biais du SHAPE, de l'OTAN ou de la CIA, s'arroge le droit d'interférer dans notre démocratie ». Tout en reconnaissant l'incapacité du Parlement européen à traiter cette affaire : « J'ai parfaitement conscience que nous sommes incompétents en matière de sécurité et de maintien de la paix », expliqua-t-il, « c'est pourquoi la résolution votée demande la création d'une commission d'enquête parlementaire dans chacun des 12 États membres afin que toute la lumière soit faite » [41].

Suite à ces débats, le Parlement européen décida d'adopter une résolution sur l'affaire Gladio contenant une vive dénonciation du phénomène et, dans son préambule, une tentative de description de l'opération en 7 points :

1. « Attendu que plusieurs gouvernements européens ont révélé l'existence depuis 40 ans et dans plusieurs États membres de la Communauté d'une organisation menant des opérations armées et de renseignement parallèle » ;
2. « Attendu que pendant ces 40 ans, cette organisation a échappé à tout contrôle démocratique et été commandée par les services secrets des États concernés en collaboration avec l'OTAN » ;
3. « Craignant que de tels réseaux clandestins n'aient interféré illégalement dans les affaires politiques internes des États membres ou soient toujours en mesure de le faire » ;
4. « Attendu que dans certains États membres, les services secrets militaires (ou des éléments incontrôlables au sein de ces services) ont été impliqués dans de graves actes de terrorisme et criminels comme l'ont prouvé diverses enquêtes judiciaires » ;
5. « Attendu que ces organisations ont agi et continuent d'agir hors de tout cadre légal, ne sont soumises à aucun contrôle parlementaire et, le plus souvent, sans qu'en soient informés les plus hauts responsables du gouvernement et les garants de la Constitution » ;
6. « Attendu que les différentes organisations "GLADIO" disposent de leurs propres arsenaux et équipements militaires qui leur procurent une force de frappe inconnue, constituant ainsi une menace pour les structures démocratiques des pays dans lesquels ils opèrent et ont opéré » ;
7. « Vivement inquiété par l'existence d'organes de décision et d'exécution en dehors de tout contrôle démocratique et de nature totalement clandestine, à l'heure où un renforcement de la coopération communautaire en matière de sécurité est au centre de tous les débats ».

À la suite de ce préambule, la résolution condamnait, dans un premier temps, « la création clandestine de réseaux d'action et de manipulation et [appelait] à ouvrir une enquête approfondie sur la nature, la structure, les buts et tout autre aspect de ces organisations secrètes ou de tout groupe dissident, sur leur utilisation à des fins d'ingérence dans les affaires politiques internes des pays concernés, sur le problème du terrorisme en Europe et sur la possible complicité des services secrets des États membres ou de pays tiers ». En second lieu, l'Union Européenne protestait « énergiquement contre le droit que se sont arrogé certains responsables de l'armée états-unienne travaillant pour le SHAPE et pour l'OTAN d'encourager la création en Europe d'un réseau de renseignement et d'action clandestin ». Dans un troisième point, la résolution appelait « les gouvernements des États membres à démanteler tous les réseaux militaires et paramilitaires clandestins ». Quatrième point, l'Union Européenne enjoignait « les juridictions des pays dans lesquels la présence de telles organisations militaires [était] avérée à déterminer avec exactitude leur composition et leur mode opératoire et à établir la liste de toutes les actions qu'elles auraient entreprises dans le but de déstabiliser les structures démocratiques des États membres ». En outre, l'UE réclamait que « tous les États membres prennent les mesures nécessaires, au besoin en nommant des commissions d'enquêtes parlementaires, afin de dresser la liste exhaustive des organisations actives dans ce contexte et, dans le même temps, de contrôler leurs liens avec leurs services de renseignement respectifs et, le cas échéant,

avec des groupes terroristes et/ou d'autres pratiques illégales ». Le sixième point de la résolution s'adressait au Conseil des ministres de l'Union Européenne, et tout particulièrement aux ministres de la Défense, et appelait celui-ci « à fournir toute information sur les activités de ces services de renseignement et d'action clandestins ». Septièmement, le Parlement demandait « à sa commission compétente d'entendre des témoins afin de clarifier le rôle et l'impact de l'organisation "GLADIO" et d'autres réseaux similaires ». Dernier point et non des moindres, s'adressant explicitement à l'OTAN et aux États-Unis, le Parlement européen « [ordonnait] à son président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil Européen, au secrétaire général de l'OTAN, aux gouvernements des États membres et au gouvernement des États-Unis » [42].

Beaucoup de bruit pour rien : sur les 8 mesures exigées par le Parlement, pas une ne fut exécutée convenablement. Seules la Belgique, l'Italie et la Suisse nommèrent une commission d'enquête parlementaire et fournirent un rapport public substantiel et détaillé. Et bien que la résolution fut portée à la connaissance des services concernés respectifs de l'UE, de l'OTAN et de l'administration états-unienne, ni le secrétaire général de l'OTAN Manfred Wörner ni le Président des États-Unis George Bush senior, n'appuyèrent l'ouverture d'une enquête approfondie ou n'offrirent d'explication publique.

[1] La coalition regroupait le Koweït, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, l'Égypte, Oman, la Syrie, le Qatar, Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, Israël, l'Afghanistan, le Bangladesh, le Canada, la Belgique, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne, le Honduras, l'Italie, le Niger, la Roumanie et la Corée du Sud. Le 29 novembre 1990, le conseil de sécurité de l'ONU adopta la résolution 678 autorisant, à expiration de l'ultimatum, les alliés du Koweït à employer « tous les moyens nécessaires (...) afin de restaurer la paix mondiale et la stabilité internationale dans la région », si l'Irak ne se retirait pas du Koweït avant le 15 janvier 1991. Saddam Hussein n'ayant pas respecté l'ultimatum de l'ONU, l'opération Tempête du Désert commandée par les USA débuta par des bombardements aériens massifs le 17 janvier 1991, suivis le 24 février par le déclenchement l'invasion terrestre. Les forces irakiennes furent rapidement vaincues et, le 27 février, Koweït City fut libérée. Le lendemain, la coalition annonçait la fin des combats. On estime le nombre de soldats tués à 100 000 du côté irakien et seulement 370 dans les rangs de la coalition. Le 3 mars 1991, l'Irak accepta un cessez-le-feu et Saddam Hussein se maintint au pouvoir.

[2] Leo Müller, *Gladio. Das Erbe des Kalten Krieges. Der NATO Geheimbund und sein deutscher Vorläufer* (Rowohlt, Hambourg, 1991), p.27.

[3] Aucun auteur spécifié, « Spinne unterm Schafsfell. In Südeuropa war die Guerillatruppe besonders aktiv – auch bei den Militärputschen in Griechenland und der Türkei ? » dans le magazine d'informations allemand *Der Spiegel*, n°48, du 26 novembre 1990.

[4] *Presse- und Informationsamt der Bundesregierung. Pressemitteilung n°455/90*, de Hans Klein, 14 novembre 1990. Voir également Müller, *Gladio*, p.30.

[5] Aucun auteur spécifié, « Das blutige Schwert der CIA. Nachrichten aus dem Kalten Krieg : In ganz Europa gibt es geheime NATO Kommandos, die dem Feind aus dem Osten widerstehen sollen. Kanzler, Verteidigungsminister und Bundeswehrgenerale wussten angeblich von nichts. Die Spuren führen nach Pullach, zur 'stay-behind organisation' des Bundesnachrichtendienstes » dans l'hebdomadaire d'informations allemand *Der Spiegel* du 19 novembre 1990.

[6] Extrait de Müller, *Gladio*, p.14.

[7] *Ibid.*, p.75.

[8] *Der Spiegel* du 19 novembre 1990, *op. cit.*

[9] Extrait de Jan Willems, *Gladio* (Editions EPO, Bruxelles, 1991), p.13.

[10] Willems, *Gladio*, p.13.

[11] *Sénat de Belgique : Enquête parlementaire sur l'existence en Belgique d'un réseau de renseignement clandestin international*. Rapport fait au nom de la commission d'enquête par MM. Erdman et Hasquein. Bruxelles. 1er octobre 1991.

[12] Willems, *Gladio*, p.14.

[13] Agence de presse internationale Associated Press, 11 novembre 1990.

[14] Müller, *Gladio*, p.30.

[15] Quotidien français *Le Monde*, du 13 novembre 1990 (« Les suites de l'affaire " Gladio " Le président de la République, M. Cossiga, est prêt à donner " toute information opportune " »). Voir également l'hebdomadaire suisse *Wochezeitung*, du 14 décembre 1990.

[16] Jean-Francois Brozzu-Gentile, *L'affaire Gladio : Les réseaux secrets américains au coeur du terrorisme en Europe* (Editions Albin Michel, Paris, 1994), p.140.

[17] Quotidien français *Le Monde* du 14 novembre 1990. Agence de presse internationale Reuters, 12 novembre 1990. Quotidien britannique *The Guardian* du 14 novembre 1990 « Nato's secret network 'also operated in France' ».

[18] Gentile, *Gladio*, p.141.

[19] Quotidien britannique *The Guardian* du 14 novembre 1990.

[20] Richard Norton Taylor, « Secret Italian unit 'trained in Britain' » dans le quotidien britannique *The Guardian* du 17 novembre 1990.

[21] Whitehall est l'avenue de Londres où se situent les sièges des principaux ministères. On désigne ainsi le Foreign Office, comme on nomme le ministère français des Affaires étrangères, le « Quai d'Orsay », par son adresse.

[22] Hugh O'Shaughnessy, *Gladio : « Europe's best kept secret »*. Ces agents étaient censés rester derrière les lignes ennemies en cas d'invasion de l'Europe de l'Ouest par l'Armée rouge. Mais ce réseau mis en place avec les meilleures intentions dégénéra dans certains pays en instrument du terrorisme et de l'agitation politique d'extrême droite dans le quotidien britannique *The Observer*, du 7 juin 1992.

[23] Agence de presse internationale Associated Press, 14 novembre 1990. L'intégralité de la lettre de Lubber au Parlement fut publiée en néerlandais dans le quotidien *NRC Handelsblatt* édition du 14 novembre 1990 : « Brief premier Lubbers "geheime organisatie" ». Elle figure aussi sous l'immatriculation Kamerstuk N°21895 parmi les archives du Parlement néerlandais.

[24] Agence de presse internationale Associated Press, 14 novembre 1990.

[25] Retranscrit dans son intégralité dans le quotidien luxembourgeois *Luxemburger Wort* du 15 novembre 1990.

[26] Quotidien britannique *The Guardian* du 10 novembre 1990.

[27] Quotidien portugais *Diario De Noticias* du 17 novembre 1990.

[28] Joao Paulo Guerra, « 'Gladio' actuou em Portugal » dans le quotidien portugais *O Jornal* du 16 novembre 1990.

[29] « Calvo Sotelo asegura que Espana no fue informada, cuando entro en la OTAN, de la existencia de Gladio. Moran sostiene que no oyo hablar de la red clandestina mientras fue ministro de Exteriores » dans le quotidien espagnol *El Pais* du 21 novembre 1990.

[30] Quotidien danois *Berlingske Tidende* du 25 novembre 1990.

[31] Agence de presse internationale Associated Press, 14 novembre 1990.

[32] Serdar Celik, « Turkey's Killing Machine : The Contra Guerrilla Force », *Kurdistan Report*, Février-mars 1994. Sa source : un entretien avec le chef de l'État-major turc Dogan Gures dans Quotidien turc *Milliyet* du 5 septembre 1992.

[33] Lucy Komisar, « Turkey's terrorists : A CIA legacy lives on » dans *The Progressive*, avril 1997.

[34] *Ibid.*

[35] Hugh Pope, « Turkey Promoted Death Squads and Drug Trafficking. Prime Minister's Probe of 1996 Car Crash Scandal Excoriates Rival Mrs Ciller » dans le quotidien états-unien *Wall Street Journal*, 26 janvier 1998.

[36] Les membres de l'Union Européenne étaient en 1990 : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, l'Irlande, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Espagne et le Portugal.

[37] Débats du Parlement Européen, 22 novembre 1990. Retranscriptions officielles.

[38] *Ibid.*

[39] *Ibid.*

[40] *Ibid.*

[41] *Ibid.*

[42] *Résolution du Parlement Européen sur l'affaire Gladio*, 22 novembre 1990.